



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le 27/04/2026
ID : 087-218717809-20260422-2026026-DE

2026-026

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**

Le 22 avril 2026

**Nombre
de Conseillers :**

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Béatrice LE GUEN, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026

en exercice -23-

PRÉSENTS : Mme LE GUEN, Maire ; Mme BESSE, M. FOURNIER, M. CHEVALIER, Mme CHAPUT, M. PREUILH, Adjoint ; Mme LAURENT, M. LACOUCHIE M. POUMEROULY, Mme DA SILVA, M. DUJARDIN, Mme ANDRAUD, M. BERTOLLE, Mme BRUNET-CARPE, Mme LACOMBE, M. DARNÉ, M. COIFFARD, M. ANDRIEUX

présents 18

votants 23

ABSENTS : Mme FOUCAUD, Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. LACOUR, M. BERGERON, Mme MAY

Pouvoirs : Mme FOUCAUD donne pouvoir à Mme BESSE, Mme PAGLIONE-BISMUTH donne pouvoir à Mme LAURENT, M. LACOUR donne pourvoir à M. FOURNIER, M. BERGERON donne pouvoir à M. LACOUCHIE, Mme MAY donne pouvoir à M. COIFFARD

Madame Eliane LAURENT a été élue secrétaire de séance.

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES - ANNÉE 2026

Dans le cadre de l'aide aux vacances des enfants de la commune, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de fixer la participation de la commune aux activités extra-scolaires pour l'année 2026 comme suit :

Type de séjour	Subvention par jour et par enfant	Nombre maximum de jours cumulables par an et par enfant
Colonies de vacances de la Fédération des Œuvres Laïques de la Haute-Vienne	10,30 €	20
Colonies de vacances organisées par les collectivités locales de la Haute-Vienne	10,30 €	
Base nautique du Palais sur Vienne	10,30 €	

La commune ne prendra en charge que les jours de présence réels de l'enfant. Les absences et les majorations facturées ne seront pas subventionnées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

● **ACCEPTE DE FIXER la participation de la commune aux activités extra-scolaires pour l'année 2026 telle qu'énoncée ci-dessus.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Béatrice LE GUEN

ip

Béatrice LE GUEN
Madame le Maire
23 avr. 2026